

Certificat HETSL

Certificat de pair-e praticien-ne en santé mentale

Volée 2025-2026

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

En partenariat avec :

pro mente sana
association romande

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

 **re-pairs**
Réseau romand des
Pairs praticiens en
santé mentale

ELF
La Source.
Institut et Haute
Ecole de la Santé

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

Contexte, objectifs et but

Contexte

Dans le sillage des nouveaux paradigmes qui transforment la psychiatrie, le positionnement des patientes et des patients joue un rôle central. La personne souffrant de troubles psychiques occupe la place d'acteur principal de sa santé mentale. Elle a le droit et la capacité de déterminer par soi-même ce qui est sain pour elle et ce qu'elle doit accomplir pour se rétablir. Les instances officielles de santé publique cantonales et les dispositifs d'accueil et d'encadrement intègrent eux aussi progressivement cette forme d'expertise qui est issue de l'expérience vécue de la maladie. Lorsqu'elles sont rétablies ou en voie de rétablissement, les personnes souffrant de troubles psychiques ont acquis une certaine distance par rapport à leur parcours de vie. Souvent définies comme des « pair·e·s aidant·e·s », ces anciens utilisateurs et utilisatrices de services d'aide et de soins psychiatriques, sont à même de témoigner de leurs expériences et transmettent ainsi à d'autres un message d'espoir.

Il existe aujourd'hui dans le monde de nombreux services qui emploient ou sont dirigés par les « expertes et experts par expérience ».

Objectifs généraux

La formation certifiante de pair·e praticien·ne en santé mentale fait suite au cursus « Découvrir les chemins du rétablissement » premier niveau de la formation. Elle vise à :

1. Encourager la réflexion des apprenantes et des apprenants sur leur propre vécu ainsi que sur celui des autres par la transmission d'une méthodologie qui permet de donner du sens à ces expériences.
2. Soutenir le développement de savoirs et de compétences facilitant une posture de pair·e praticien·ne dans des activités de prévention, des processus d'évaluation, le travail en équipe et l'intervention dans des contextes organisationnels liés au maintien et au rétablissement de la santé mentale.
3. Valoriser le contenu d'un savoir collectif acquis par des histoires de vie, l'exercice de différents rôles et par des dynamiques de groupes.
4. Approfondir ses connaissances au travers de recherches scientifiques réalisées sur le sujet.
5. Apprendre à se positionner dans le système social et médical en valorisant ses compétences et expériences de pair·e praticien·ne.

Le cursus privilégie la capitalisation des connaissances à partir des expériences individuelles et de la dynamique du groupe des étudiantes et étudiants. Il intégrera également des éléments théoriques qui seront reliés aux contenus précités. De façon générale, une démarche interactive sera favorisée.

Dans les trois modules seront étudiés des modalités d'intervention pratique et leur cadre de référence théorique selon 4 axes :

- Connaissances théoriques appliquées
- Travail sur la posture
- Connaissances sociologiques, historiques, juridiques et éthiques
- Boîte à outils des outils de l'intervention.

Public cible

Usagères et usagers de la psychiatrie qui ont l'expérience d'un traitement psychiatrique en milieu hospitalier, en centre de jour ou en foyer, qui n'ont pas eu de crise sévère depuis au moins un an, qui ont suivi le cursus « Découvrir les chemins du rétablissement » et qui souhaitent acquérir une formation certifiante pour exercer le rôle de pair·e praticien·ne en santé mentale.

Organisation de la formation

La formation est composée de **16 jours de cours**, répartis en 3 modules, et d'un **stage pratique de 150 heures**. Tant les modules que le stage font l'objet d'une validation. Le certificat est placé sous la responsabilité organisationnelle de l'Unité de formation continue de la HETSL.

Les cours ont lieu à partir du mois de **septembre 2025** avec un rythme de deux jours (lundi et mardi) par mois. La formation a une durée de 8 à 10 mois, selon l'organisation du stage.

Programme et dates

Les contenus de la formation sont conçus sur un système modulaire. Chaque module traite d'une thématique générale et fait l'objet d'une validation.

Module 1 : Rétablissement, santé mentale et troubles psychiques : regards critiques sur les savoirs actuels

Module 2 : Outils et méthodes de travail de la pair-aidance

Module 3 : Identités et posture professionnelle du/de la pair·e praticien·ne en santé mentale

Dates des jours de cours : 8 et 9 septembre 2025 ; 6 et 7 octobre 2025 ; 3 et 4 novembre 2025 ; 1^{er} et 2 décembre 2025 ; 26 et 27 janvier 2026 ; 23 et 24 février 2026 ; 23 et 24 mars 2026 ; 27 et 28 avril 2026.

Enseignement

Les cours sont dispensés par le corps enseignant de la HES-SO (domaines social et santé) et des universités. Ils font une large place aux personnes actives dans les services, associations et institutions du domaine et du monde du travail ayant développé des compétences spécifiques aux thèmes abordés et en particulier aux pair·e·s praticien·ne·s en fonction dans les institutions ou dans le cadre de Re-pairs.

L'accent est mis sur des approches interdisciplinaires, permettant la mise en relation de diverses démarches et exposant les participantes et les participants à une large gamme de pratiques, de méthodes et de techniques.

Lieu, dates et horaire de la formation

Les cours ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14, à Lausanne.

Les horaires de cours sont : 9h00 – 17h00

Début de la formation : septembre 2025

Délai d'inscription : le 30 juin 2025

Certification

Pour obtenir le certificat, les participantes et participants doivent satisfaire aux trois conditions cumulatives suivantes :

1. Obtenir les validations correspondant aux trois modules de formation.
2. Obtenir la validation du stage.
3. Avoir assisté à au moins 80% de la formation.

Titre

Au terme de la formation, les participantes et participants qui ont rempli toutes les exigences obtiennent un certificat HETSL de pair-e praticien·ne en santé mentale.

Conditions d'admission

L'admission est conditionnée au suivi préalable de la formation « Les Chemins du rétablissement » gérée par la Coraasp.

Les admissions se font sur la base de la présentation du formulaire d'inscription.

Inscription

Les candidat-e-s doivent retourner le formulaire d'inscription au plus tard le 30 juin 2025 en acceptant les conditions qui figurent dans le règlement de la formation.

Le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes afin de favoriser l'interaction.

Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription (pour toutes les participantes et participants) :

CHF 200.-

Frais de formation :

CHF 4'475.-

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGSC), la Direction de l'accompagnement et de l'Hébergement du Canton de Vaud prend en charge CHF 4'444.- des frais de formation des participant-e-s vaudois-e-s. Les frais de formation des participantes et participants vaudois s'élèvent à CHF 300.-.

Les personnes ne disposant pas des moyens financiers suffisants peuvent contacter la Coraasp et Re-Pair pour avoir des informations sur les possibilités de soutien financier.